

DOSSIER : MÉDIATION ET ARBITRAGE



*par Marina Guérassimova,
Rédactrice en Chef*

Dans ce numéro, Fusions & Acquisitions Magazine a souhaité présenter à son lectorat un acteur fort de 30 ans d'expérience, le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP). Adossé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France, le CMAP propose des procédures de médiation et d'arbitrage dédiées aux entreprises. Il a pour vocation d'accompagner les entreprises afin de leur permettre d'anticiper, de gérer leurs conflits dans des délais et à des coûts maîtrisés. Le CMAP favorise le développement du recours aux modes alternatifs de règlement des différends (MARD) dans le domaine des affaires permettant dans de nombreux cas d'éviter les procès qui représentent des coûts importants et perturbent le bon fonctionnement des entreprises, qu'il s'agisse d'une PME ou d'une multinationale.

« En raison de leur complexité, des enjeux financiers qu'elles mobilisent et de la pluralité des intérêts en jeu, les opérations de M&A sont particulièrement propices aux tensions et aux litiges », expliquent dans leur article Sophie Henry, Déléguée Générale, et Bérangère Clady, Directrice du Pôle MARD au sein du CMAP.

Le CMAP, dont l'expertise repose sur un panel d'arbitres et de médiateurs spécialisés, a l'habitude de gérer les litiges complexes spécifiques au M&A comme, par exemple, les désaccords liés aux garanties d'actif et de passif ou bien aux clauses de earn-out ... « Face à la complexité croissante des deals, aux litiges post-acquisition souvent sensibles et à la nécessité de confidentialité et de rapidité, le CMAP s'impose comme une solution locale mais de portée internationale, particulièrement adaptée aux entreprises mid-cap, fonds d'investissement, ETI et groupes familiaux », soulignent Sophie Henry et Bérangère Clady. Leur article s'appuie sur de nombreux témoignages de médiateurs agréés CMAP : Eric de Truchis, dirigeant expérimenté dans la reprise de société, Pierre Servan-Schreiber, avocat aux barreaux de Paris et de New York, Jean-François Mercadier, avocat au Barreau de Paris, Associé Gérant, DWF (France) AARPI, Jean-Vasken Alyanakian, avocat au barreau de Paris, Alyanakian Avocats, et Pierre Beretti, Ancien DRH, Président d'une société de conseil en stratégie sociale, médiation en entreprise et coaching de transition.